

VOIX DU MONDE RURAL

2009/01 N° 93

LA BREVETABILITE SUR LE VIVANT

VMR

Rédacteur en chef:

Mme Daisy HERMAN

Secrétariat:

FIMARC aisbl
rue Jaumain 15
5330 ASSESSE
BELGIQUE

Tél/Fax: 32-83-65 62 36

www.fimarc.org
fimarc@skynet.be

Compte bancaire:

ING 310-0756026-94
IBAN
BE87 3100 7560 2694
BIC/SWIFT
BBRUBEBB

Mise en page:

FIMARC aisbl

Photos & Dessins:

FIMARC aisbl
sauf mention spéciale

Abonnement:

15,00 €/an

Parution:

29^e année

Impression:

IMPRIBEAU
Beauplateau 1
6680 SAINT-ODE
BELGIQUE
www.impribeau.be

Sommaire

Editorial	3
Action des Mouvements	5
Dossier	11
Interview	23
<i>Naiyana VICHITPORN, Thaïlande</i>	
Informations générales	29
Votre rubrique	31

En couverture : Récolte de Semences (Thaïlande)

Périodique, publié en quatre langues par la FIMARC, qui donne un écho de la vie du monde rural et de l'action des Mouvements membres ou non de la Fédération

© FIMARC



Champs de fraises - Croatie (2008)

Nous avons le plaisir de vous retrouver avec ce premier numéro de l'année du Voix du Monde Rural avec l'ambition renouvelée de vous fournir tout un long de l'année et au travers des 4 numéros de VMR, un dossier sur un thème d'actualité et proche des préoccupations de nos mouvements et associations du monde rural, des informations sur les activités de nos membres, des interviews de personnes engagées et votre rubrique.

Ce premier numéro de VMR 2009 sera consacré aux brevets sur les semences agricoles et de manière plus générale des brevets sur le vivant.

Il existe de par le monde environ 240 000 espèces végétales différentes. Parmi celles-ci, un peu plus de 3.000 espèces sont domestiquées par les hommes ; l'humanité les utilise pour son alimentation ou autres activités. Mais seulement 150 d'entre elles sont couramment cultivées.

Cette diversité actuelle des variétés de semences est le fruit d'années de travail des paysans et des communautés humaines. Mais cette diversité des espèces est aujourd'hui l'enjeu d'une formidable bataille entre quelques firmes multinationales qui souhaitent s'approprier et contrôler toute la filière des semences.

Nous vous donnons dans ce dossier quelques éléments sur la situation de ce que sont les brevets, des dangers qu'ils font courir aux paysans, et nous vous présentons des alternatives possibles, pour sauvegarder la biodiversité et la liberté des hommes et des femmes de la terre contre les puissances de l'argent.

L'interview sera consacrée à Naiyana Vichitporn de Thaïlande qui travaille depuis de nombreuses années dans le Nord du pays, proche des populations Karens qui tentent de sauvegarder leur patrimoine génétique et culturel mais qui - tout comme la quasi totalité des populations autochtones - subit de plein fouet les agressions de notre système économique.

Votre rubrique vous donnera quelques informations qui complètent le dossier en vous présentant brièvement les principaux organismes qui traitent de la gestion des brevets. Nous vous rappelons que cette Rubrique vous est ouverte. Nous aimerions que vous y collaboriez soit par des demandes spécifiques d'information, soit sous forme de courrier des lecteurs pour réagir à certains articles ou à des situations rencontrées dans vos pays.

Nous tenons à remercier MISEREOR qui cette année encore contribue largement à la publication de votre revue, ayant bien compris l'importance de la formation et de l'information que nous tentons de vous transmettre via ces colonnes.

Bonne lecture à tous.

*Daisy Herman
Secrétaire générale*



Action des Mouvements

Allemagne

Dans le cadre de la semaine verte internationale de Berlin, l'ILD, organisation d'aide au développement du mouvement KLB, organisait du 15 au 17 janvier dernier un séminaire sur la question des brevets sur les plantes et les savoirs locaux. La question des brevets n'est pas simple. Ceux-ci peuvent être considérés comme une manière de protection au bénéfice des populations mais le problème mis en exergue par les témoignages de participants, tant du Nord que du Sud est le danger de la brevetabilité sur les organismes vivants qui sont quasi

tous dans les mains de grandes firmes des pays industrialisés, même si 90% de la richesse biologique mondiale se trouve dans les pays en développement.

Espagne

Le mouvement MRC a tenu son Assemblée générale en février dernier avec comme thème de réflexion principal «une identité, une organisation, un futur». A l'issue de cette rencontre un manifeste a été publié soulignant la nécessité de revoir son organisation pour répondre aux défis auxquels le mouvement et la société sont confrontés,



Programme OKIO, Allemagne - Janvier 2009

à la nécessité de travailler avec d'autres collectivités et personnes engagées pour «un autre monde possible». Il interpelle aussi les organisations de la société civile et de l'Eglise pour qu'elles donnent des réponses concrètes aux victimes de la mondialisation et de la crise actuelle.

Belgique

L'ACRF qui réfléchit depuis plusieurs années au problème de la spéculation financière a interpellé le Premier ministre belge et les Présidents des partis francophones. Les événements des dernières semaines démontrent l'urgence de la mise en place d'une régulation de la finance par le monde politique. La spéculation financière permet à quelques-uns de s'enrichir honteusement. L'ACRF souligne qu'il est inadmissible que de tels comportements puissent être admis d'autant plus quand ce sont des institutions financières qui jouent avec l'argent de leurs clients. Bien que comprenant certaines décisions politiques rapides qui ont permis de sauver les différentes banques et ainsi les emplois et les avoirs des clients, le mouvement s'interroge sur la facilité avec laquelle des milliards d'euros peuvent être débloqués en si peu de temps pour solutionner ce type de crise alors que d'autre part, il est

si compliqué d'affecter quelques centaines de millions d'euros à l'augmentation des bas salaires, des petites pensions, des allocations sociales.

Brésil

Des centaines de paysannes sans terre ont occupé le lundi 09 mars le Ministère de l'Agriculture pour exiger une réforme agraire et pour dénoncer la politique pro-entrepreneuriale du Gouvernement. Cette action de protestation des paysannes est une exhortation à ce que le Brésil stimule son marché national plutôt que de centrer ses activités sur les exportations. La réforme agraire et les petits paysans sont les solutions pour faire face à la crise économique en créant des emplois et permettant d'augmenter la production d'aliments.





Argentine

L'Argentine, deuxième producteur mondial de transgéniques et troisième de soja, souffre d'attaques chaque fois plus agressives de la part de la transnationale Monsanto pour percevoir ce qui, selon elle, «lui appartient» à titre de redevance pour l'utilisation de son brevet sur le soja transgénique. Monsanto possède le brevet européen numéro 301.749 qui fonctionne comme un «brevet d'espèce»: il accorde à son propriétaire le monopole exclusif sur toutes les variétés et semences de soja génétiquement modifié, sans prendre en compte les gènes utilisés ou la technique employée. En Argentine, le brevet n'a jamais été validé, puisque Monsanto n'a pas réalisé les démarches auprès du registre national dans le délai adéquat. Ceci ne l'empêche pas d'avoir perçu de manière contraignante des redevances, parce qu'en vendant la semence, le pourcentage est inclus dans le prix.

El Salvador

Le 15 mars, le Salvador a tenu ses élections avec beaucoup d'espoir de changement de gouvernement. Ce pays est un exemple typique de l'intervention des USA dans le contexte de la guerre froide et depuis la fin de la guerre civile dans le

tissu socio-économique en favorisant le développement du secteur privé. Pour les conservateurs, le Salvador est vu comme un exemple brillant de paix, de démocratie et de développement. Le gouvernement parle de 38% de pauvres au contraire des organisations de la Société civile qui estime que ce pourcentage est de 60 à 70 %. Ce qui a pour effet un exode massif de la population vers les USA principalement, ce qui permet au gouvernement de ne pas faire faillite grâce à l'argent envoyé par ces personnes immigrées qui représente quelque 17% du PIB.



*Mauricio Funes, Président,
El Salvador - Mars 2009*

Ouganda

La Banque mondiale a décidé d'investir 75 millions de dollars dans le deuxième plan «Energy for Rural Transformation Project» Le projet vise à accroître l'accès à l'énergie renouvelable et aux technologies de

l'information et des communications (TIC) dans les zones rurales afin de contribuer à la productivité des entreprises et la qualité de vie des ménages. Le PEAP, plan d'action pour l'éradication de la pauvreté, repose sur la fourniture de l'infrastructure et le fonctionnement des services sociaux pour promouvoir la croissance, réduire la pauvreté et offrir un accès facile et peu coûteux à des services énergétiques modernes et aux TICS, qui est toujours un défi pour le gouvernement.

Madagascar

Selon les informations du *Courrier International*, du *Financial Times* et d'autres médias, le géant sud-coréen Daewoo Logistics, a conclu un accord avec le gouvernement malgache en juillet 2008 pour louer 1,3 million d'hectares - la moitié des surfaces cultivables fertiles de la Grande Île - pour produire du maïs et de l'huile de palme pendant 99 ans. Le taux de fermage est secret mais des rumeurs parlent d'un niveau très bas, à zéro. Les sud-coréens comptent de ce fait renforcer la sécurité alimentaire de leur pays, quatrième plus gros importateur de maïs. En contrepartie, Madagascar se contentera des emplois créés par l'exploitation des terres ainsi que des investissements réalisés par l'entreprise dans

les routes, l'irrigation et les infrastructures de stockage des récoltes. La production de maïs devrait débuter dès 2009 sur 2 000 hectares. Au final, 1 million d'hectares de terre y seront consacrés, contre 300 000 hectares pour les palmiers à huile. Daewoo entend développer la culture de ces terres arables pendant quinze ans sous l'égide des travailleurs sud-africains et avec des semences fournies par les Etats-Unis, susceptibles d'être génétiquement modifiées.. La FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, met en garde face aux risques de «néocolonialisme» des entreprises étrangères nombreuses qui occupent d'immenses terres africaines pour assurer leur approvisionnement alimentaire ou ravitailler le marché international des agro-carburants en pleine croissance.



Madagascar



République Démocratique du Congo

«La violence contre les femmes ne peut-être tolérée, quels qu'en soient la forme, le contexte ou les circonstances, par aucun dirigeant politique ou gouvernement», déclarait le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, le 5 mars dernier, trois jours avant la Journée Internationale de la femme. Et il ajoutait qu'une femme sur cinq dans le monde était victime de viol, cet acte de barbarie... « Stop au viol », tel est le slogan d'une organisation américaine de femmes (devenue internationale), le VDAY (Vagina Day), qui a adressé une lettre au Président Obama lui demandant de faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger les femmes de la RDC et d'encourager la Communauté internationale à sévir sur les leaders congolais qui utilisent les viols de masse comme arme de guerre.

Inde

l'IRDS et la Land Right Federation continuent à se battre pour défendre le droit des Dalits dans l'état du Tamil Nadu. Après une lutte de 7 ans, le 17/08/08, 80 familles du village de Thozhupedu ont reçu leur titre de propriété. Ceci est réellement une victoire historique pour les Dalits de ce village. Ils ont

aussi reçu une citerne à eau. Dans ce village, les habitants, avec quelques fonds extérieurs ont déjà réussi à construire 51 maisons et continueront ce processus de construction petit à petit. Entre-temps, ils se préoccupent de l'environnement de leur village et ils ont planté 200 cocotiers le long des rues, acte symbolique, le 16 octobre, lors de la journée mondiale de l'alimentation. Le projet est aussi de développer un jardin biologique qui sera géré par les femmes de Thozhupedu.

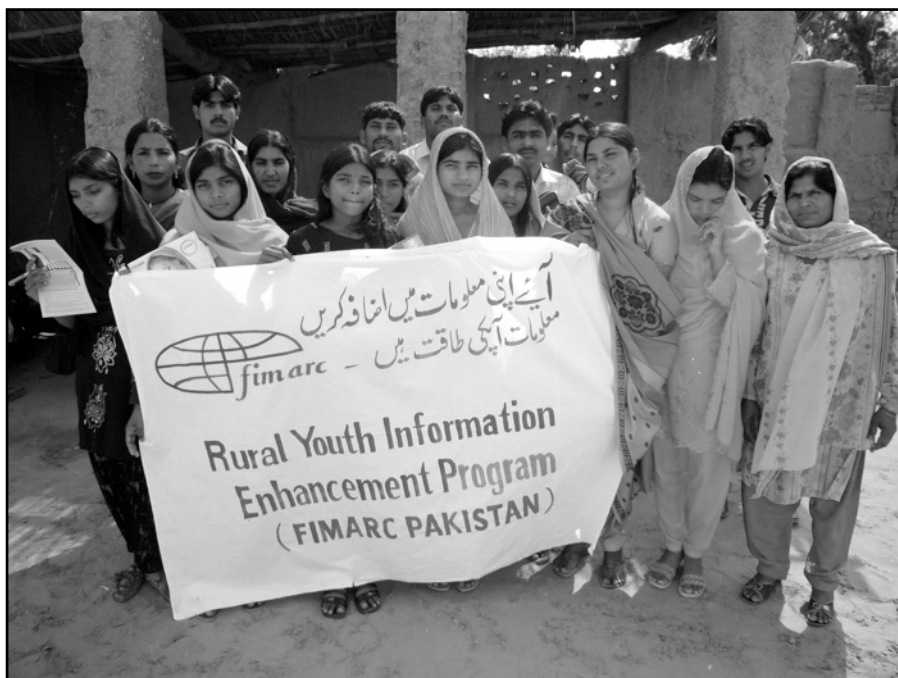
Indonésie

Avec la chute des exportations (-36% en janvier), le problème du chômage devient de plus en plus crucial. Pour tenter de faire face à la crise, la population crée de petites entreprises familiales que le gouvernement se dit prêt à soutenir. Les chiffres officiels font état de la perte de 38.000 emplois au cours des 2 premiers mois de 2009 principalement dans le secteur de production de biens destinés à l'exportation. Une des activités qui tend à se développer sont les stands qui proposent de la nourriture traditionnelle telle que les gâteaux de soja ou les plats de tofu, activité qui plaît aux citadins qui y trouvent une nourriture de qualité et bon marché plutôt que de se rendre dans des restaurants fast food.

Pakistan

Dans le cadre des formations organisées par notre association en contact au Pakistan, un atelier pour des jeunes ruraux a été organisé le 01 mars dernier dans le village de Chowk Munda. Au cours de cet atelier, les jeunes ont reçu une formation pour apprendre comment

rédiger de la correspondance officielle. En suite de ce programme, il s'agira pour eux d'analyser divers magazines, brochures... pour développer leur sens critique et ainsi être mieux équipés pour défendre leurs droits.



Atelier à Chowk Munda, Pakistan 2009



Brevets sur les semences agricoles. Menaces sur la biodiversité et les droits des paysans.

Il existe de par le monde environ 240 000 espèces végétales différentes. C'est-à-dire une très grande diversité de plantes de tout genre. Un peu plus de 3.000 espèces sont « domestiquées » par les hommes ; l'humanité les utilise pour son alimentation ou autres activités. Mais seulement 150 d'entre elles sont couramment cultivées. Cette diversité actuelle des variétés de semences est le fruit d'années de travail des paysans et des communautés humaines. Depuis 10.000 ans, l'homme a su reproduire, sélectionner et ressemer les espèces végétales les mieux adaptées aux besoins des populations humaines.

Mais cette diversité des espèces est aujourd'hui l'enjeu d'une formidable bataille entre quelques firmes multinationales qui souhaitent s'appropriier et contrôler toute la filière des semences. Au détriment de la liberté des paysans et des communautés humaines.

Dans ce dossier, nous donnons quelques éléments sur la situation de ce que sont les brevets, des dangers qu'ils font courir aux paysans, et nous présentons des alternatives possibles, pour sauvegarder la biodiversité et la liberté des hommes et des femmes de la terre contre les puissances de l'argent.

MULTINATIONALES CONTRE LES DROITS DES PAYSANS

Notre planète compte plus de 6 milliards d'habitants. Environ 1,3 milliard sont concernés par l'agriculture ; mais 1 milliard d'agriculteurs ou de paysans travaillent la terre uniquement avec des outils rudimentaires ou des outils à main. Depuis des millénaires, les paysans réutilisent et échangent les semences conservées d'une année à l'autre, afin d'améliorer leur récolte, pour répondre aux besoins alimentaires de leur famille et de leur communauté.

Dans les pays du Sud, les semences courantes sont encore généralement en libre circulation. Mais si l'on regarde la situation mondiale des céréales, les semences de maïs et de tournesol sont presque entièrement contrôlées par les sociétés transnationales (STN). Il n'existe pratiquement plus de «semences de ferme», c'est-à-dire celles qui sont sélectionnées, conservées et semées par les paysans eux-mêmes. En ce qui concerne les céréales à paille (blé, avoine, seigle, etc.) les paysans peuvent encore reproduire et utiliser chaque année leur semence de ferme.



Haricots - Croatie (2008)

Un haricot cultivé depuis des siècles peut-il être « inventé » en 1998 ?

La semence agricole est le premier maillon de la chaîne alimentaire ; c'est à partir de la semence que le paysan produit de l'aliment ; cette semence doit donc être protégée.



Un exemple pour illustrer notre propos : En 1996, un dirigeant d'une firme agroalimentaire des USA repère au Mexique une variété de haricot jaune, et il en achète un sac. En 1998, il obtient aux USA un brevet sur ces haricots jaunes. Il interdit aux Mexicains d'en exporter, le brevet lui donnant l'exclusivité mondiale pour produire et exporter ce type de haricot, qui devient « sa propriété ». Il fait condamner un exportateur mexicain, qui déclare : « Comment ce monsieur peut-il avoir inventé ce haricot que les Mexicains cultivent depuis des siècles ? » Ainsi, par le biais des brevets, les pays du Nord s'approprient les ressources génétiques et alimentaires des pays du Sud.

Les pratiques universelles et millénaires des paysans sont menacées par la privatisation des ressources agricoles et en particulier par les brevets sur les semences élaborées par quelques firmes transnationales.

Qu'est-ce qu'un brevet ?

Les brevets sont des titres juridiques qui protègent des inventions en procurant à leur titulaire vingt ans de droit exclusif (monopole) sur l'utilisation commerciale de l'invention. Durant ces 20 ans, le détenteur peut interdire à toute autre entreprise et personne la fabrication, l'utilisation, la vente et l'importation du produit breveté. Il peut transférer ce droit en cédant son brevet ou en octroyant des licences. En contrepartie de ce droit, il doit décrire publiquement son invention de façon qu'un homme de métier puisse l'exécuter.

Cette définition dit clairement comment les multinationales de l'agrochimie et de l'agroalimentaire, par des brevets exclusifs, prennent le pouvoir de décision sur les pratiques agricoles et sur les agriculteurs.

Si les paysans en perdent le contrôle, c'est toute la production agricole qui passera aux mains de quelques firmes multinationales. Alors, les paysans n'auront pas d'autre choix que de se soumettre aux diktats des multinationales, ce qui aura des répercussions sur les consommateurs finaux.

Voracité financière des multinationales

Trois acteurs interviennent dans les filières des brevets : les obtenteurs ou sélectionneurs qui créent des variétés dites nouvelles à partir de travaux en laboratoire ; les établissements producteurs des semences ainsi obtenues destinées à la vente ; les établissements distributeurs qui vendent les semences brevetées aux paysans et aux particuliers, par exemple pour des jardins.

En France, une loi considère que la reproduction de semences à la ferme est une contrefaçon, alors qu'elle est la méthode ancestrale. En 2000, la société Dupont (USA) a déposé un brevet sur un maïs à « composition huileuse améliorée ». La société Dupont a le monopole mondial sur une variété de maïs. En Inde, le neem est connu depuis des siècles pour ses propriétés biologiques ; sa culture est convoitée par des multinationales occidentales pour ses composés à base d'herbicide biologique efficace.

Ainsi, de nombreux brevets déposés sur des plantes traditionnelles bénéficient aux sociétés qui les déposent mais ruinent les paysans qui ne tirent aucun profit des plantes qu'ils ont eux-mêmes contribué à protéger durant des millénaires.

Questions proposées aux groupes et mouvements :

- *Quelles sont les cultures traditionnelles que les paysans sélectionnent dans votre pays ?*
- *Comment s'organisent-ils pour les faire connaître, les préserver ?*
- *Quelles sont les actions des firmes multinationales pour imposer des brevets sur les plantes traditionnelles de votre pays ou région ?*



« LA VIE N'EST PAS UNE MARCHANDISE »

Les pays du Sud possèdent l'essentiel des ressources végétales dans leur diversité, les pays du Nord convoitent ces mêmes ressources pour développer leur recherche et en tirer profit par les brevets. Les brevets sur le vivant deviennent un outil de contrôle de la biodiversité et même de la réduction de celle-ci. En effet, les firmes vont breveter ce qui représente le plus de profit pour elles.

Cette biotechnologie des brevets répond à des problématiques économiques. Il s'agit pour les firmes transnationales de trouver et d'exploiter des ressources nouvelles, de multiplier à grande échelle les variétés rentables pour obtenir des semences contrôlées, et donc de fait de développer une agriculture intensive, à base d'engrais, de pesticides et d'OGM. Les conséquences de ce modèle sur les agriculteurs sont la dépendance vis-à-vis de la filière agrochimique, fournisseur de produits de traitement, de la filière agroalimentaire qui assure les débouchés des produits, mais en imposant les normes de production, les prix, etc.



Dans le cadre de l'Accord sur les aspects de droits de propriétés intellectuelles (ADPIC) de 1995, les firmes multinationales cherchent à promouvoir les brevets sur le vivant, donc à promouvoir leur droit exclusif sur les semences dans le cadre du commerce de celles-ci. Le but est de privatiser les ressources biologiques.

Faire réussir la souveraineté alimentaire

Il s'agit là d'un enjeu majeur pour l'agriculture. Car tout cela conditionne l'usage des terres – agriculture intensive ou familiale et paysanne – mais aussi le maintien de la biodiversité agricole et donc la sécurité alimentaire pour des millions de personnes. La souveraineté alimentaire des peuples est en jeu.

A l'opposé de ce modèle productiviste et intensif, des milliers de paysans développent une agriculture paysanne. Elle permet au paysan de ressemer librement le grain récolté et l'échanger librement entre paysans et communautés villageoises.

Ce système, basé sur la pratique ancestrale des paysans, entretient une diversité végétale adaptée aux terrains.

Car l'agriculture paysanne a trois dimensions fondamentales. Tout d'abord, elle a une dimension sociale, par le maintien d'emplois dans l'espace agricole et rural, permettant à des régions de garder une vitalité humaine, sociale et économique ; elle développe une solidarité entre paysans, entre régions, et entre paysans du monde ; en mettant en œuvre la souveraineté alimentaire, elle respecte le droit de produire ce qui convient pour chaque famille, chaque région.

Elle a également une dimension économique efficace, créant de la valeur ajoutée aux produits de la terre, permettant aux paysans de vivre dignement de leur travail grâce à des produits de qualité et sains.

Enfin elle respecte le consommateur et la nature, non seulement par la qualité des produits, mais par le maintien des équilibres biologiques, des paysages, de la biodiversité.



Primauté des Droits de l'homme

Devant le développement des brevets et le pillage des ressources génétiques des pays du Sud, de nombreuses voix s'élèvent pour dire que le vivant – animal et végétal – ne doit pas être intégré à un processus de marchandisation. La vie n'est pas une marchandise.



FSM 2007, Nairobi (Kenya)

L'organisation internationale de l'Unité africaine déclare que «*toutes les formes de vie sont à la base de la survie humaine et par conséquent, la brevetabilité du vivant ou l'appropriation exclusive de toute forme de vie (...) viole le droit fondamental de la personne humaine à la vie*». Il s'agit bien de sauvegarder le droit à la vie dans sa diversité, humaine, animale et végétale. Le droit au bénéfice financier – celui poursuivi par les STN au moyen des brevets – ne peut pas peser devant le droit des populations à se nourrir et à avoir accès aux soins. Il s'agit d'une question d'éthique, et donc des Droits de l'Homme.

Quelques définitions

Un certain nombre de termes employés dans ce dossier demandent une explication :

- Agriculture durable : elle est basée sur le non-épuisement des ressources naturelles ; les pratiques agricoles sont basées sur une utilisation des ressources collectives (terre, eau, biodiversité) dans une démarche de solidarité entre pays du Nord et du Sud et entre les générations ;
- Agroalimentaire : ensemble des activités de l'élaboration, de la transformation et du conditionnement des produits d'origine agricole destinés à l'alimentation ;
- Agrochimie : ensemble des activités de l'industrie chimique fournissant des produits pour l'agriculture, engrais et pesticides notamment ;
- Biodiversité (ou diversité biologique) : désigne la diversité des espèces vivantes (faune, flore et micro-organismes), des gènes et des écosystèmes ;
- Biotechnologies : ensemble des techniques et des procédés qui permettent de tirer profit des organismes vivants, et en particulier des micro-organismes ;
- Brevet : titre de propriété délivré au déposant d'une invention qui confère à son titulaire une exclusivité d'exploitation de 20 ans ;
- Développement durable : son objectif est «de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité pour les générations futures de satisfaire les leurs» ;
- Privilège de l'agriculteur : droit traditionnel des agriculteurs de réensemencer leur champ avec une partie de leur récolte de l'année précédente ;
- Vivant : regroupe tout organisme vivant : animal, végétal ou micro-organisme.



Le combat est celui de la conquête de nouveaux droits dans le cadre de la souveraineté alimentaire par des règles radicalement différentes pour les échanges et les politiques agricoles avec le renforcement des droits humains proclamés par l'ONU.

Le rejet de tout brevet sur tout le vivant (animal, végétal), se fonde sur l'aspect économique que développe l'agriculture paysanne, sur l'éthique sociale qui doit imposer des règles humaines à tous. Il faut se battre pour que le vivant ne soit pas une marchandise.

Questions proposées aux groupes et mouvements :

- *Quelles actions mène votre organisation pour préserver et défendre le droit des paysans à utiliser les semences de ferme ?*
- *Avec qui fait-elle alliance pour ces actions ?*
- *Quels obstacles rencontrez-vous – obstacles économiques, politiques, pressions des STN, etc. – pour aboutir à des résultats au service des paysans ?*



DES ALTERNATIVES EXISTENT

À l'opposé des pratiques que les multinationales de l'agrochimie et de l'agroalimentaire imposent par les brevets, il existe des alternatives. Celles-ci consistent à perpétuer et diffuser des pratiques traditionnelles de sélection et d'échange, et parfois de redécouvrir ces pratiques anciennes. Il s'agit de la conservation des semences de ferme, de leur échange entre paysans et communautés, de leur diffusion et réutilisation.

Aux Philippines, un réseau d'agriculteurs s'est mis en place pour construire un système d'agriculture durable. En trois ans, 39 variétés traditionnelles de riz et 18 de maïs ont été collectées, conservées dans des banques de semences. Grâce à cette banque de semences, une communauté paysanne a développé une agriculture autosuffisante basée sur la culture du riz traditionnel, le maïs, des racines locales, des bananes. En Thaïlande, un réseau d'amélioration et de conservation des variétés cultivées a permis aux paysans membres de collecter et semer des variétés locales de riz, afin de subvenir aux besoins des communautés.



Sélectionner et diffuser les variétés traditionnelles

En France, un agriculteur cultive de façon biologique 5 variétés de maïs traditionnel non hybride. La sélection des grains lui permet de conserver des variétés de maïs adaptées à chaque région. La culture de légumineuses (pois, haricots, lentilles, etc.) avec le maïs apporte au sol suffisamment d'azote et de protéines. Ce qui évite l'utilisation d'engrais et de pesticides, avec un rendement pratiquement équivalent aux cultures de maïs industrielles.

Depuis toujours, les communautés andines du Pérou, Bolivie et Chili ont entretenu la biodiversité en cultivant de nombreuses variétés de pommes de terre. Ceci se fait grâce à des échanges de graines lors des différentes rencontres entre communautés.



Pommes de terre

Au Brésil, la Maison des variétés créoles est un espace de valorisation de l'agriculture familiale et de ses systèmes de production. Les familles sélectionnent leurs propres variétés traditionnelles de cultures. La Maison des variétés créoles diffuse ces variétés par un système d'échange basé sur le troc.

Au Bénin, des guérisseurs traditionnels développent des jardins botaniques de plantes médicinales. Ils cherchent des plantes dans la nature et les replantent dans leur jardin. Ils contribuent ainsi à préserver des espèces médicinales en voie de disparition. Ils ont créé un jardin botanique médicinal commun aux guérisseurs de la région. Ce jardin commun favorise l'échange et la diffusion des connaissances entre guérisseurs au service des communautés locales.

Une nouvelle hiérarchie des normes

En France, une société cultive et diffuse des semences potagères oubliées. Ces semences sont produites et multipliées selon des normes précises garantissant leur conformité aux semences traditionnelles: pas d'OGM ni d'engrais ni de pesticides de synthèse. Dans une autre région française une association se bat pour la libre utilisation des semences de ferme. Elle travaille à préserver les ressources génétiques de la biodiversité dans le domaine des plants et semences alimentaires. Elle met à disposition des jardiniers des semences d'une collection d'anciennes variétés potagères. L'association envoie des semences à des communautés rurales des pays du Sud, hors tout brevet. Elle impulse un centre des ressources génétiques qui a pour but de former des paysans à la production de ces semences et à leur diffusion. Elle a créé une université de biologie agricole des pays tropicaux.

En définitive, il s'agit de la bataille pour la préservation de la biodiversité et du droit des paysans et des communautés à maintenir et développer leur propre système de production basée sur les semences de ferme. Il s'agit d'établir une nouvelle hiérarchie des normes: suprématie des Droits de l'Homme sur le droit commercial, dans le cadre de la souveraineté alimentaire.

Questions proposées aux groupes et mouvements :

- *Dans votre pays ou région, connaissez-vous des alternatives pour la préservation des semences locales traditionnelles ?*
- *Quels moyens mettent-elles en œuvre pour se faire connaître et développer leurs actions ?*
- *Quels sont les réseaux dans lesquels elles s'insèrent pour avoir plus de force et de possibilités d'actions ?*
- *A quels obstacles économiques et politiques se heurtent-elles dans leur travail ? Avec quels résultats ?*



**Pour l'interview de ce numéro de VMR,
nous avons donné la parole
à Naiyana Vichitporn de Thaïlande,
Coordinatrice de la Commission Catholique
des femmes du diocèse de Chiang Mai.**

***Naiyana, peux-tu te présenter à
nos lecteurs?***

Je m'appelle Naiyana Vichitporn et je vis à Chiang Mai, ville située dans le Nord de la Thaïlande. Je suis coordinatrice de la Commission Catholique des femmes du diocèse de Chiang Mai.

Je suis aussi un des membres du Comité Exécutif de la FIMARC comme représentante du CCHD/ Caritas de Thaïlande.



Peux-tu nous expliquer quelle est la position du CCHD / Caritas Thaïlande sur la brevetabilité des semences ?

Je pense que le mieux est de donner la parole aux femmes. De cette manière, vous découvrirez les expériences vécues en agriculture

par le CCHD/Caritas Thaïlande, comment les membres développent une agriculture durable basée sur le savoir local et la sagesse des femmes du diocèse de Chiang Mai, tant au niveau familial qu'au niveau du réseau en ce qui concerne les brevets sur les semences et l'agriculture familiale.



Femmes du diocèse de Chiang Mai, Thaïlande 2009



Collecte de semences

Comment, de manière concrète, conservez vous les semences?

Depuis plus de 3 ans nous tentons d'organiser les populations locales, de revitaliser les valeurs traditionnelles. Chaque famille collecte consciencieusement ses propres semences pour la saison de semis suivante et partage ou échange le surplus de ces semences avec d'autres personnes au sein de la communauté ou au niveau du réseau à l'occasion de rencontres.

Cette collecte des semences locales par les ménagères du diocèse de Chiang Mai s'inscrit également

au sein du Réseau Nord des Paysans. Ce réseau collecte les semences locales paysannes en créant des banques communautaires des semences (CSB) depuis déjà 3 ans.

Quel est le principe de ces banques de collectes de semences ?

Les banques de collecte de semences agissent comme centre d'échanges et d'apprentissage mutuel à partir des expériences de tout un chacun dans le domaine de l'agriculture tant au niveau individuel qu'au niveau de l'intérêt du groupe.



Partage et transmission des savoirs locaux

Dans le même temps, il se passe un processus d'apprentissage et de partage basé sur le concept de la souveraineté alimentaire et de l'agriculture familiale qui met l'accent sur la production d'abord familiale visant à la satisfaction des besoins.

Pourquoi selon toi est-il tellement important de conserver les semences?

La restauration de la sagesse locale des communautés en ce qui concerne la production est un des enjeux cruciaux partagés par l'ensemble des femmes des communautés.

C'est en fait un des arguments clés contre la politique gouvernementale

et les compagnies transnationales qui mettent l'accent sur les productions intensives orientées uniquement vers le marché.

L'introduction de production en monoculture intensive a complètement change les manières de vivre des communautés, passant de l'auto suffisance à un système centré sur le profit ce qui a eu des impacts énormes sur les personnes ainsi que sur la dégradation de l'environnement et plus spécialement sur des ressources naturelles telles que les forêts, la terre et l'eau qui sont le support de la vie pour tous les organismes vivants.

L'engagement dans le système de production de monoculture détruit aussi la réciprocité et le système de



partage des communautés, conduisant à l'individualisme et entraînant à la perte de contrôle des ressources des communautés, leur gestion et affectant sérieusement la souveraineté alimentaire des populations ce qui est dommageable pour l'agriculture familiale.

Par exemple, dans le cas de la crise du riz qui se passe dans de nombreux pays producteurs, notre gouvernement a déclaré que 13 variétés de céréales locales sont considérées comme dangereuses, ce qui en fait est absolument faux. Dans ce cas précis, chaque secteur lutte contre le gouvernement pour qu'il révise sa position par rapport à ces céréales.

Il convient donc de comprendre que la monoculture n'est pas la solution...

Pour maintenir la forme de vie traditionnelle des communautés basée sur l'autosuffisance agricole et alimentaire, nous - les femmes et les hommes - devront relever ce défi et nous inscrire en faux contre le système de monoculture en lui opposant le concept de «culture-agriculture» qui a été de tous temps pratiqué par les communautés. celui-ci étant basé sur les savoirs traditionnels locaux, la sagesse et réunit les dimensions de valeurs de spiritualité dans toutes les étapes du processus de production.



Peux-tu nous en dire un peu plus sur le concept “culture-agriculture” ?

Le concept de Culture – agriculture a été mis en œuvre par les femmes et les hommes, tout comme par les jeunes, pour transmettre nos valeurs et notre spiritualité aux générations futures.

Ce concept «Culture – agriculture» s’élargit de plus en plus à la notion de « culture et de capital social ».

Les liens que nous évoquions avec le réseau de paysans du Nord, nous permettent au sein de ce réseau d’élargir la réflexion et de mener des campagnes sur ces thèmes à un niveau plus large.





Informations générales

Le Bureau de la FIMARC s'est réuni en Belgique en avril en préparation du Comité Exécutif. Deux points particulièrement importants ont été abordés par les membres du CE : la préparation de la rencontre mondiale de 2010 et le financement de la FIMARC. Pour ce qui est de la Rencontre mondiale, à l'échéance d'une année de cette rencontre, tout est à mettre en place : le lieu, le thème, le renouvellement des équipes. Vous recevrez dans les semaines qui suivent, tous les documents qui vous permettront d'entrer dans ce processus de préparation. En ce qui concerne les finances, le débat est d'importance car les sollicitations de nombreuses ONG auprès des financeurs sont de plus en plus grandes et nous avons sans doute à redéfinir notre projet, à cibler notre mission de formation d'acteurs de changement.

La coordination européenne s'est réunie début mai profitant de la présence des membres européens au CE à Assesse. A l'ordre du jour de cette rencontre, la préparation d'un séminaire en commun avec le KLB de Bavière qui devrait avoir lieu en octobre.

Au cours de cette année 2009, nous espérons pouvoir réunir toutes les coordinations continentales, afin que tous les pays membres de la FIMARC s'investissent dans la préparation de la Rencontre mondiale, évaluent le plan de travail de Taejon et posent déjà les balises pour les années futures.

La Conférence des Nations Unies sur le changement climatique s'est tenue du 9 au 13 décembre 2008 à Poznań, en Pologne. Son but était de mettre en place un nouvel accord post-Kyoto. Au centre de ce nouvel accord en prévision, deux questions primordiales: Qui finance les mesures pour la lutte contre le réchauffement climatique? Comment appliquer le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre entre les pays industrialisés et les pays en développement?



Entraide & Fraternité, le MIJARC et la FIMARC ont lancé le 27 février dernier une pétition demandant au Ministre belge de l'énergie et du climat qu'il appuie un accord international visant à la réduction des gaz à effets de serre, à l'appui des populations pour un développement durable. Les 3 organisations ont rencontré le cabinet du Ministre Magnette pour lui faire part de ces revendications et lui remettre un parapluie en symbole de la nécessité de protection des gaz à effets de serre.

Un des prochains numéros de VMR sera consacré aux changements climatiques et nous reviendront plus en détails sur les revendications défendues par nos associations et la participation à la conférence de Copenhague prévue en décembre prochain.

Les membres du Comité exécutif ont participé activement au Forum de l'Economie Sociale et Solidaire qui a eu lieu au Luxembourg en avril 2009. La FIMARC y a animé un atelier sur la Souveraineté alimentaire et l'Economie solidaire. Dans le contexte actuel de crises, il apparaît de plus en plus clairement que le secteur de l'économie solidaire doit se développer. Un monde d'économie sociale et solidaire, c'est un monde où le profit financier ne détermine pas seul les choix d'entreprises et où les services sociaux ne sont pas réservés à ceux qui ont les moyens de se les payer.

C'est une économie enracinée localement qui ne fuit pas à la moindre baisse de rentabilité, c'est une société qui refuse d'être duale et de réduire les pauvres à servir les riches, c'est une agriculture d'abord vivrière qui respecte l'environnement et s'oriente vers la souveraineté alimentaire. Un monde pour les personnes qui l'habitent et pour les générations qui l'habiteront. Un monde qui se soucie du bien-être du plus grand nombre de ses habitants.

Le Conseil Pontifical Justice et Paix organise le 6^{ème} Congrès pour les Migrants à Rome en novembre prochain.

La FIMARC a été invitée à prendre part à ce Congrès qui aura pour thème «une réponse pastorale au phénomène migratoire à l'ère de la mondialisation».

La Secrétaire générale de la FIMARC a participé à un programme d'immersion et de dialogue en Zambie en mars dernier. Ce programme, à l'initiative de «Exposure und Dialogprogramm» Allemagne, développait une méthodologie intéressante dans son organisation : 4 jours de vie avec les petits paysans, suivi d'un séminaire permettant de confronter les points de vue des divers acteurs ayant pris part à ce programme : des représentants du monde politique, de l'entreprise, des ONG et des organisations chrétiennes. Le thème en était «le commerce international entre sécurité alimentaire, la production d'énergie et la libéralisation du commerce».



Zambie, mars 2009



Votre rubrique

Nous vous rappelons que cette rubrique vous est ouverte pour faire part de vos expériences, pour des demandes spécifiques de documents, d'échanges ou encore comme courrier des lecteurs.

Pour compléter votre dossier nous vous proposons une brève présentation de quelques organismes qui traitent directement de la question des brevets

OEB : Organisation Européenne des Brevets est une organisation intergouvernementale qui a été instituée le 7 octobre 1977 sur la base de la Convention sur le brevet européen (CBE), signée en 1973 à Munich. Elle comprend deux organes : l'Office européen des brevets et le Conseil d'administration, qui exerce un contrôle sur les activités de l'Office. L'organisation compte actuellement 35 États membres.

OMPI : Organisation mondiale de la propriété intellectuelle est une institution spécialisée des Nations Unies. Sa mission consiste à élaborer un système international équilibré et accessible de propriété intellectuelle qui récompense la créativité, stimule l'innovation et contribue au développement économique tout en préservant l'intérêt général. L'OMPI a été créée en 1967 pour promouvoir la protection de la propriété intellectuelle à travers le monde grâce à la coopération entre États et en collaboration avec d'autres organisations internationales. Elle a son siège à Genève.

UPOV : Union internationale pour la protection des obtentions végétales est une organisation intergouvernementale ayant son siège à Genève. L'UPOV a été établie par la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales. La Convention a été adoptée à Paris en 1961, et a été révisée en 1972, 1978 et 1991. L'objectif de la Convention est la protection des obtentions végétales par la délivrance des Certificats d'Obtention Végétale (COV). Ceux-ci se différencient des brevets en ce qu'ils protègent spécifiquement des variétés végétales, alors que les brevets sont censés récompenser l'effort d'une recherche de solution à un problème technique exprimé par des fonctions ou des moyens spécifiques ou généraux.

USPTO : Bureau américain des brevets et des marques de commerce est l'instance administrative chargée d'émettre des brevets et des marques déposées aux États-Unis. Il est considéré comme le plus important bureau dans le domaine des brevets, surtout à cause de la taille économique du marché américain.



*Rencontre de la délégation Entraide & Fraternité,
MIJARC, FIMARC avec le Cabinet du Ministre Magnette
Février 2009, Bruxelles (Belgique)*



PUBLIE PAR

Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques
Federación Internacional de los Movimientos de Adultos Rurales Católicos
Federação Internacional dos Movimentos de Adultos Rurais Católicos
International Federation of Rural Adult Catholic Movements

Editeur responsable

Daisy HERMAN, rue Jaumain 15 - 5330 ASSESSE (BELGIQUE)